

CITY OF PHILADELPHIA LANGUAGE ACCESS CARD

The City of Philadelphia protects the rights of people who do not speak, read, write, or understand English. You can get free interpreter services when you need assistance or information from a City agency.

For interpreter services on the telephone:

Dial 3-1-1 for information about City government services. Dial 9-1-1 for emergencies. Please do not hang up while waiting for an interpreter.

For interpreter services at a City office:

Show this card to request an interpreter at no cost to you. This card is not required to receive interpreter services.

You can make a complaint if you do not receive assistance in your language:

Dial 3-1-1 to make a complaint with the Philadelphia Commission on Human Relations, or you can visit their office at 601 Walnut Street, Suite 300 South.

Remove the card below and use it when requesting language services at a City of Philadelphia agency. Keep this card with you at all times.

I speak French.

I need assistance in French. Please make note of my spoken language in your records.

The City of Philadelphia requires City agencies to ensure equal access to their programs. For information about City government services or to make a complaint with the Philadelphia Commission on Human Relations, dial 3-1-1.



DIAL 3-1-1



GLOBAL PHILADELPHIA



VILLE DE PHILADELPHIE CARTE D'ACCÈS LANGUES

La Ville de Philadelphie protège les droits de ceux qui ne parlent pas, ne lisent ni n'écrivent ou ne comprennent pas l'anglais. Lorsque vous avez besoin d'aide ou d'informations auprès de l'un des services de la ville, vous pouvez bénéficier d'un interprétariat gratuit.

Pour les services d'interprétariat par téléphone :

Pour obtenir des informations sur les services administratifs de la ville, composez le 3-1-1. Pour les urgences, composez le 9-1-1. Ne raccrochez pas lorsque vous attendez un interprète.

Pour obtenir un service d'interprétariat dans un bureau de la ville :

Présentez cette carte pour bénéficier d'un service gratuit d'interprétariat. Cette carte n'est pas nécessaire pour bénéficier des services d'interprétariat.

Si vous ne bénéficiez pas d'une assistance dans votre langue, vous pouvez formuler une réclamation :

Pour déposer une réclamation auprès de la Philadelphia Commission on Human Relations (Commission de la ville de Philadelphie pour les relations humaines), composez le 3-1-1. Vous pouvez également vous rendre au bureau situé à l'adresse suivant : 601 Walnut Street, Suite 300 South.



Retirez la carte ci-dessous et utilisez-la lorsque vous demandez à bénéficier de services linguistiques auprès d'un service de la Ville de Philadelphie. Munissez-vous de cette carte en permanence.

Je parle français.

J'ai besoin d'une assistance en français. Veuillez noter ma langue parlée dans vos dossiers.

La Ville de Philadelphie exige de ses services qu'ils offrent une égalité d'accès à leurs programmes. Pour plus d'informations sur les services administratifs de la ville, ou pour formuler une réclamation auprès de la Philadelphia Commission on Human Relations (Commission de la ville de Philadelphie pour les relations humaines), composez le 3-1-1.



Composez le 3-1-1.

